

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA08 26 0283

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 2 septembre 2008, un premier projet de résolution (CA08 26 0283) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-8)*, relativement à un projet particulier autorisant :

- L'agrandissement du centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal, sur le terrain situé au **5000, rue Bélanger**, et ce, aux conditions énoncées dans ledit projet. À ces fins, il est permis de déroger aux articles 8 et 9 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279)* relativement à la hauteur des constructions.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de résolution, le 6 octobre à 18 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0422, ci-après illustrée :



Le projet de résolution ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 17 septembre 2008

Me Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement